

Maîtrise de la Métropole : association des anciens professeurs et élèves

Association des anciens professeurs et élèves de la Maîtrise de la Métropole, Besançon. Maîtrise de la Métropole : association des anciens professeurs et élèves. 1913-1937.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

8°R
268/13
(1930)

UNIVERSITÉ de la MÉTROPOLE

ASSOCIATION

DES

ANCIENS PROFESSEURS

ET ÉLÈVES

SIXIÈME BULLETIN



BESANÇON

IMPRIMERIE CATHOLIQUE DE L'EST

—
1930

1871/1872

ASSOCIATION
DES
ANCIENS PROFESSEURS ET ÉLÈVES
de la Maîtrise de la Métropole

— **SIXIÈME BULLETIN** —

ANNUAIRE de l'ASSOCIATION

Président d'Honneur

Son Éminence le Cardinal BINET, archevêque de Besançon.

Comité d'Administration

Président : M. le chanoine PÉROT, archiprêtre de Belfort.

Vice-Président : M. Bourgoin, maire de Dannemarie.

Assesseurs : M. BOILLIN, missionnaire diocésain.

M. le chanoine MONIOT.

Trésorier : M. le chanoine BRUNE, supérieur de la Maîtrise.

Secrétaire : M. l'abbé MAUVILLY, professeur à la Maîtrise.

MEMBRES DE L'ASSOCIATION

MM.

AIMEZ, ancien curé de Pouligney.

* AMIOTTE-PETIT, professeur à Consolation.

* AMIOTTE-SUCHET, curé de Saint-François-Xavier.

ARBÉY, curé de Charcenne.

BALL, à Saint-Ferréol.

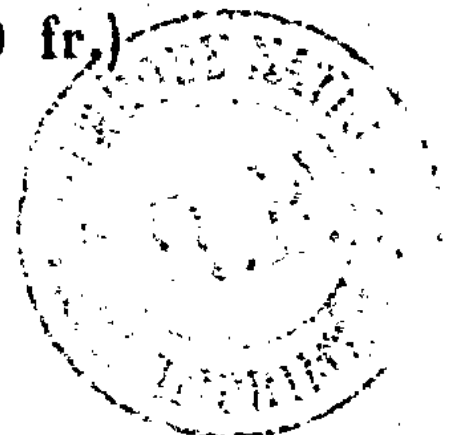
BALLOT, à Sornay.

BARBIER, Henri, à Besançon.

* L'astérisque accompagne les noms des souscripteurs à vie (ancien régime : 100 fr).

** L'astérisque double qui accompagne les noms des souscripteurs à vie (nouveau régime : 200 fr).

*** L'astérisque triple indique les membres fondateurs (500 fr.)



8° R
26813

MM.

- *BARDOUILLET, curé de Champtonnay.
BARISIEN, à Favorney.
BEAUDREY, aumônier à Saint-Joseph.
**BELOT, Léon, curé de Beaucourt.
BELON, Édouard, curé de Brussey.
BELON, professeur à Joigny.
BELPOIS, à Saint-Ferréol.
BERGER, à Saint-Ferréol.
BERNARD, curé de Notre-Dame des Anges, à Belfort.
BERRARD, Albin, curé-doyen de Combeaufontaine.
*BERRARD, Fernand, professeur à Luxeuil.
*BERTHET, Constant, curé de Bavilliers.
*BERTHET, Henri, professeur à Consolation.
BERTHOD, Jean, à Saint-Ferréol.
BESANÇON, Henri, à Saint-Ferréol.
*BESANÇON, Auguste, curé de Paroy.
BESANÇON, Jean, à Favorney.
BEUCHEY, à Saint-Ferréol.
BICHET, Adrien, curé d'Arc-sous-Montenot.
BIÉTRIX, curé d'Échenoz-la-Moline.
BILLAUD, vicaire à Saint-Christophe, à Belfort.
BLANC, Jean, directeur au Grand Séminaire de Saint-Ferréol.
BLANC, Louis, vicaire à Montbéliard.
BLANC, Marcel, maître de chapelle à la Maîtrise.
BLANC, Maurice, à Favorney.
BLANCHARD, C., curé des Plains.
*BLANCHARD, E., curé de Montgesoye.
BLONDEAU, Bernard, à Favorney.
BOBILLIER, Camille, à Favorney.
*BOILLIN, Léon, missionnaire diocésain.
BOILLIN, Louis, curé-doyen de Mandeuve.
BOILLOZ, Louis, curé de Saône.
BOLE, Louis, à Saint-Ferréol.
BONNET, Lucien, à Saint-Ferréol.
Mgr BOUCHER, vicaire général.
BOURDIER, vicaire à la cathédrale Saint-Jean.
BOURGEOIS, à Saint-Ferréol.
BOURGOIN, maire de Dannemarie.
BOUTHIAUX, curé de Buffard.
BRIAT, professeur à Consolation.
**BRIFFE, curé-doyen de Villersexel.
BRUEY, avoué à Gray.
*BRUNE, Auguste, chanoine honoraire, supérieur de la Maîtrise.
*BRUNE, Joseph, notaire, à Sellières (Jura).
BULLIARD, Roger, professeur à l'Institution Saint-Jean.
*BUSSON, à Grandfontaine-Fournet.
CABRIÈRES, à Saint-Ferréol.
CHABOD, vicaire à Vesoul.
CHABREDIER, à Villersexel.

MM.

- CHAPEAU, à l'Institut catholique de Paris.
*CHAPUIS, organiste à Vesoul.
CHARDON, professeur à l'Institution Saint-Jean.
CHARROT, vicaire à Notre-Dame de Besançon.
*CHAUVEY, curé de Cléron.
*CHAYS, à Franois.
CHEVIET, Auguste, à Bucey-les-Gy.
CLOUÉ, curé de Gray-la-Ville.
**COLLARDET, Grande Pharmacie Nouvelle, à Lille (Nord).
COLIN, à Saint-Ferréol.
**COLLET, curé de Vaivre.
CREUILLOT, Charles, curé de Montot.
CUCHEROUSSSET, à Saint-Ferréol.
CUENOT, curé de Valoreille.
CUENET, à Saint-Ferréol.
CUINET, curé de Seveux.
*DECREUSE, Joseph, maire de Montrond.
Chanoine DÉLAURIER, curé de Velloreille (Haute-Saône).
DEMOMENT, professeur à l'Institution Saint-Jean.
DÉRAY, curé de Loray.
***DEROZE, trappiste, aux Dombes (Ain).
DESTAING, curé de Frambouhans.
DONIER, Séminaire des Carmes.
DORNIER, bibliothécaire honoraire.
*DOTTE, curé de Laviron.
DOYEN, directeur des chanteurs de Saint-Pierre.
DROMARD, curé-doyen de Jussey.
*DRUOT, H., curé-doyen du Russey.
DRUOT, Justin, à Saint-Ferréol.
DRUOT, Fulbert, Institution de Saint-Lô (Manche).
DURGET, Jean, à Fraisans (Jura).
DUROY, Pierre, négociant à Maiche.
EHRENTANT, Pierre, à Faverney.
EHRENTANT, professeur à Sainte-Marie de Belfort.
*EMONIN, curé de Dampjoux.
ETIENNEY, curé d'Oyrières.
EUVRARD, missionnaire diocésain.
FAIVRE, curé de Labergement-du-Navois.
FAIVRE-DUPAIGRE, curé à Auxon-Dessous.
FELEMEZ, professeur à la Maîtrise.
FEUVRIER, Louis, supérieur de la mission catholique de Faratsiho (Madagascar).
FIGER, Jean, à Faverney.
FOLTÈTE, curé de Vieux-Charmont.
FRÆHLY, Émile, au Séminaire Français, à Rome.
FRANÇOIS, vicaire à Lure.
*GAILLARD, directeur des Œuvres diocésaines.
GALLOY, Robert, curé de Viethorey.
GALLOY, André, à Saint-Ferréol.

MM.

GARDET, Louis, à Favorney.
GAY-LANCERMIN, professeur à Luxeuil.
GEORGES, Raymond, à Favorney.
GODARD, curé de Villers-sous-Chalamont.
GOGUEY, à Saint-Ferréol.
GOUHENAND, professeur à Saint-Joseph.
GRANDPERRIN, Joseph, à Favorney.
GRATTARD, Georges, à Favorney.
GRENIER, curé d'Ouhans.
GRENIER, à Besançon.
GREZEL, curé de Belmont.
GROENER, professeur à Luxeuil.
**GROSJEAN, curé-doyen de Grandfontaine.
GUIGNARD, curé de Saint-Ferjeux (Haute-Saône).
GUYNAND, curé de Rosières-sur-Mance.
GUILLOZ, curé de Broye-les-Pesmes.
**GUYON, curé du Bélieu.
HEURET, curé de Colombe.
R. P. HUGUENY, à Mossoul.
HUGUES, à Favorney.
HUMBERT, vicaire à Aillevillers.
HUOT, professeur à Maiche.
**JACQUARD, curé de Bonnétage.
JACQUOT, Émile, curé de Chassey-les-Monthozon.
JACQUOT, Georges, professeur à Consolation.
JEANNIN, Marius, professeur à Luxeuil.
JEANNIN, Joachim, professeur à Maiche.
JEANNINGROS, à Saint-Ferréol.
JOLY, à Favorney.
JUGUELET, à Valleriois-le-Bois.
**JUIF, aumônier de Béthanie.
KIEFFER, professeur à l'Institution Saint-Jean.
LAITHIER, Auguste, professeur à l'école libre, rue Ronchaux.
*LAITHIER, Jules, curé d'Épenoy.
LAMBERT, vicaire à Corravillers.
LANQUETIN, à Saint-Ferréol.
LAPREVOTE, curé de Venère.
LECLERC, Maurice, professeur à Maiche.
LEDENTU, vicaire à Montbenoit.
LIDOYNE, directeur-adjoint à Éguilles (Vaucluse).
LIGIER, curé de Roye.
LUTHRINGER, comptable, à Lepuis-Gy.
MAIER, A., curé de Buix (Suisse).
MAILLOT, au Petit-Vaire.
MAILLOT, Henri, au Barboux.
MAIRE, curé de Myon.
MAIRE-AMIOT, à Villers-la-Combe.
MALEY, Georges, Séminaire des Carmes, Paris.
MAREY, vicaire à Faucogney.

MM.

- MARGUIER, professeur à Consolation.
MARTET, curé d'Autet.
MASSE, Henri, professeur à Luxeuil.
*MAUVILLY, professeur à la Maîtrise.
MERMET, L., à Branno.
METTIL, curé de Baltrons.
MILLET, Victor, curé de Baulay.
*MICHON, Joseph, vicaire à Saint-François-Xavier.
MOLLIER, Georges, professeur à Consolation.
MOLLIER, Louis, curé de Vorges et Busy.
*MONIOT, chanoine titulaire, archiviste.
MONNIER, curé de Torpes.
MOURLON, curé de Secy-en-Varais.
ORIONOT, curé de Mailleroncourt-Saint-Paneras.
PIGUENET, à Besançon.
*PÉGUILLER, curé du Barboux.
***PERROT, archiprêtre de Belfort.
PETIT, Gilbert, à Faverney.
PETITJEAN, à Faverney.
*PIROLLEY, sous-directeur des Œuvres.
**PORTEMANN, curé de Chagey.
**PRÉLOT, curé de Dannemarie.
**PRÉMAS, chanoine honoraire, professeur à l'Institution Saint-Jean.
PRINCE, curé de Rougegoutte.
QUINNEZ, à Saint-Ferréol.
**RÉAL, curé d'Equivilley.
BENAUDOT, à Saint-Ferréol.
RICHARD, à Faverney.
M. ROBBE-GRILLET, Émile, aux Hôpitaux.
ROBERT, pharmacien, à Besançon.
*R. P. ROBERT, premier assistant du Supérieur des Missions étrangères, Hong-Kong.
ROBIN, à Saint-Ferréol.
**ROGNON, Supérieur de Consolation.
RUISSEAUX, vicaire à l'Hôpital Saint-Jacques.
SAGE, curé de Doubs.
SCHELLE, à Faverney.
SAVARY, curé de Roset-Fluans.
SCHULTZ, curé de Corre.
SINCK, curé de Soing.
SONTAG, Louis, à Saint-Ferréol.
STREICHER, vicaire à Strasbourg.
THIÉBAUD, pharmacien, à Dampierre-sur-Salon.
**TISSOT, chapelain à Saint-Ferjeux.
TACHON, à Châteaufarine.
TOURNOUX, curé de Vaire-le-Grand.
*TRONET, curé de Percey-le-Grand.
TROUILLOT, vicaire à Saint-Joseph de Belfort.

MM.

VAUTHIER, à Favorney.

VAUTHRIN, curé de Roche et Raucourt.

VALLET, professeur à Maîche.

VERCHOT, chanoine honoraire, directeur spirituel de la Maîtrise.

VERJUS, aumônier à Saint-Claude.

VERNEREY, vicaire à Saint-Lin.

VERNEY, vicaire à Fougerolles.

***VIENNET, J., curé de Jallerange.

VIENNOT, château d'Autet.

VERRIER, professeur à Colmar.

VIRCONDELET, à Favorney.

**VOILLARD, supérieur général des Pères Blancs, Maison Carrée (Algérie).

VOURRON, professeur à Consolation.



HUITIÈME RÉUNION ANNUELLE

Fête du Centenaire de la Maîtrise

Le 17 Juillet 1929

La tâche du rédacteur de ce bulletin, une année de Centenaire, pourrait paraître aux yeux de certains, redoutable et périlleuse, qu'ils se rassurent !

Rien de plus facile que d'utiliser des talents qu'avec amabilité on veut bien mettre à votre disposition. L'un, observateur attentif et narrateur scrupuleux, m'apporte de longues pages qu'il suffira de transcrire ; l'autre, historien érudit et documenté, fournit une matière précieuse et abondante, suffisante à elle seule pour tout un bulletin. Ceux-ci, gens fort éloquents et fort diserts, ceux-là poètes fins et inspirés, tous, en un mot, rivalisent pour répondre à des appels maintes fois répétés et jusque là restés sans écho. Qu'ils en soient remerciés !

Quant à moi, tel un guide au seuil d'une vieille cathédrale, je me bornerai à présenter à vos yeux, chers lecteurs, ces richesses artistiques ou plutôt littéraires accumulées à l'occasion du Centenaire de notre chère Maîtrise.

Et tout d'abord, voici le portail grandiose, il est dû au talent de M. l'Abbé Piroolley :

CENTENAIRE

Est-il vrai que nos affections et que nos sentiments humains sont perpétuellement trompés par les belles apparences dont notre imagination aime à parer les êtres et les choses ?... Sur ce point, je crois pouvoir chercher une querelle à Pascal. Son amère ironie et son grave désenchantement me semblent par trop absolus.

Le culte que nos âmes vouent à notre foyer répond à des réalités merveilleuses et profondes. Et quand l'enfant revient sous le toit paternel, ce ne sont point des chimères qu'il retrouve, en ces souvenirs ardents qui font battre son cœur.

De même, ce sentiment qui nous sut tous unir, l'an dernier, à pareille époque, tandis que nous fêtions le Centenaire de notre Maîtrise, n'était point une exaltation vaine.

Et si une semblable émotion paraissait plus facile aux jeunes, rentrant pour quelques heures en des lieux familiers, même ceux d'entre nous qui ne retrouvaient pas, dans la demeure nouvelle, la maison que connut leur enfance, au chevet de la vieille Cathédrale, même ceux-là se sentaient repris par quelque chose de leur passé.

Ils respiraient en des murs différents le même parfum de la même âme. Ce goût des choses de l'autel, ce souci de l'art et de la beauté dans l'expression de la louange divine, qui furent et restent l'esprit de notre Séminaire, ils étaient là vivants comme autrefois. Ils ont marqué notre piété ; ils nous ont rapproché de Dieu en mêlant nos jeunes vies à ces fastes liturgiques qui n'ont pour objet que sa Gloire ; et ce faisant, ils ont aidé à l'épanouissement de notre vocation.

Joseph de Maistre aimait à dire qu'il devait son génie à sa mère, qui se penchant sur son berceau, lui récitait de sa belle voix quelques vers de Racine et l'endormait au son de cette incomparable musique.

Et combien d'entre nous doivent leur bonheur de prêtre à cette Maîtrise qui berça leur enfance des textes et des hymnes sacrés, et l'exalta au son de cette incomparable harmonie ?...

O douce et pure maison, toute bruisante de chants divins, c'est de toi que nous avons appris à servir le Seigneur. Ta gloire ce sont les âmes sacerdotales qui, depuis cent ans ont été formées par ton âme.

Et nombreuses seront encore celles qui recevront de toi le même idéal et la même science, car, si j'ose transposer ici en ton honneur un mot de Louis Mercier, maintenant comme jadis :

*L'âme qui veille et souffre au secret de la pierre,
Est sœur de l'âme humaine et lui ressemble un peu ;
Elle espère comme elle une autre vie et veut
D'un vouloir immortel conquérir la lumière...*

*

* *

Pénétrons maintenant dans l'édifice. Je cède la place à M. le chanoine Quéquignon, c'est lui qui sera notre mentor :

LE CENTENAIRE DE LA MAÎTRISE DE BESANÇON

Parmi les journées mémorables à inscrire au « Livre de raison » de la famille diocésaine, celle du mercredi 17 juillet mérite une place de choix. Le mot de « centenaire » quand il s'agit d'une institution comme la Maîtrise est en effet singulièrement évocateur de richesses spirituelles, et il est prometteur d'un avenir fécond et digne d'un passé glorieux.

Aussi le vœu de Son Éminence le Cardinal-Archevêque demandant que cet anniversaire fût célébré aussi solennellement que possible, a-t-il été réalisé.

A 9 h. 30, la voix des cloches de la Cathédrale se mêle aux accents puissants du grand orgue que touche un ancien élève, M. Chapuis, organiste à Vesoul, tandis que, formé à la sacristie, s'avance le long cortège des maîtrisiens dans leur clair et joyeux costume de chœur, les anciens élèves au nombre de 150, le clergé de la Ville, le Chapitre, précédant Son Éminence, entourée de NN. SS. les Archidiacres. Et la messe commence : à l'autel, le prêtre qui célèbre, M. l'abbé G. Jacquot, le diacre, M. l'abbé Jeannin, le sous-diacre, M. l'abbé Billaud sont trois des neuf jeunes prêtres, anciens de la Maîtrise ordonnés cette année, et c'est M. le Curé de Loray, un ancien, lui aussi, qui assiste son jeune confrère. Sous la direction de M. l'abbé Blanc, sont exécutés les chants liturgiques : la messe en musique met en valeur le talent du Maître de chapelle, et les ressources des voix exercées et souples des maîtrisiens, et lorsque les jeunes sopranis vinrent devant l'autel détailler le graduel et le verset de l'alleluia, est-ce que dans les âmes des anciens, se remémorant leurs années d'enfance, ne retentirent pas de ces douces et secrètes résonnances qui jadis émouvaient saint Augustin : « *Cum reminiscar lacrymas meas, quas fudi ad cantus ecclesie tue...* » ?

M. le chanoine Moniot avait accepté la mission de prendre la parole après l'Évangile. Il semble que ce fut l'âme même de la Maîtrise qui s'exprima dans ses paroles. Exposant avec une ferme

sûreté doctrinale, avec une psychologie finement nuancée, ce qu'est l'appel au sacerdoce, également éloigné d'un rigorisme janséniste entr'ouvrant à peine la porte du sanctuaire, et d'une largeur sans contrôle source d'amères désillusions, par sa voix, écho de celle du Cardinal, c'était l'Église de Besançon qui lançait son appel maternel aux âmes généreuses et de bonne volonté, ayant une intention droite et les aptitudes intellectuelles et morales requises : qui demandait à ses prêtres, aux parents chrétiens, aux mères surtout — et de quelle façon émouvante, — de découvrir, de guider, de façonner les jeunes cœurs dans lesquels Dieu sème abondamment le germe de la vocation sacerdotale. Quel dommage, comme le fit remarquer le Cardinal en remerciant chaleureusement le prédicateur, que tous les catholiques, non seulement de la paroisse et de la Ville, mais du diocèse entier, n'aient pu entendre ces accents capables de les arracher à l'indifférente inertie à laquelle se heurtent trop souvent, malgré les efforts du clergé les grands intérêts vitaux diocésains !

ASSEMBLÉE ANNUELLE

La matinée était bien avancée lorsqu'au sortir de la cathédrale, commença notre réunion annuelle, et, comme il importait que, bon gré malgré elle fut terminée pour midi, il s'en suivit que discours, rapports et discussions furent d'une brièveté digne de servir d'exemple à notre Parlement.

Le Président, M. l'Archiprêtre de Belfort, adresse un petit mot de bienvenue à tant et tant d'« Anciens » qui ont bien voulu interrompre leurs travaux pour venir donner un gage spécial de leur affection filiale envers leur chère Maîtrise en cette année de son Centenaire.

Le Secrétaire prend ensuite la parole.

Rapport du Secrétaire

Il rappelle tout d'abord le souvenir des cinq « Anciens » morts dans le courant de l'année écoulée : M. le chanoine Sautot, M. l'abbé Jacquemard, M. le chanoine Decreuse, M. l'abbé Peruche, M. Clerc.

Puis, après avoir demandé pour eux le secours puissant de la prière, il se hâte de terminer sur une note plus joyeuse et toute pleine d'espérance.

MESSEURS,

Tout à l'heure vous avez vu monter au saint Autel pour la première fois, un des sept jeunes prêtres que la Maîtrise a présenté hier au Pontife pour leur imposer les mains et les consacrer dans le sacerdoce.

C'est avec fierté que la Maîtrise revendique, au jour de son Centenaire, le chiffre parfait de 7 sur 20 Ordinands. A la vérité, c'est du plus que parfait qu'il faudrait dire, car déjà, il y a trois mois, un de ses enfants était ordonné prêtre, M. l'abbé Verney, actuellement vicaire à Fougerolles, et qu'hier, à Strasbourg, un autre séminariste, M. l'abbé Streicher, connaissait la même joie et le même honneur.

Il ne tient qu'à vous, Messieurs, que ce deuxième siècle si bien commencé se continue avec le même succès pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes du pays de Comté. Envoyez-nous, de grâce, beaucoup d'élèves, ils trouveront ici, vous le savez, tout à la fois, piété et science. D'ailleurs, nos succès constants aux examens du baccalauréat, comme aussi le nombre des Ordinands de chaque année sont la preuve manifeste qu'à la Maîtrise, piété, vertu et science marchent de front et que l'une n'empiète pas sur le domaine de l'autre.

Je termine, mes chers Messieurs, ce rapport en vous priant de vouloir bien procéder à l'élection d'un assesseur en remplacement de M. le chanoine Sautot. Et puisque nous avons perdu un chanoine et qu'il ne faut pas déchoir, permettez-moi de présenter à vos suffrages, M. Moniot, chanoine titulaire, notre ancien directeur spirituel, notre ami de toujours. »

Élection de l'Assesseur

C'est aux acclamations unanimes de l'assemblée que M. Moniot fut nommé Assesseur à la place du très regretté M. le chanoine Sautot.

Aussitôt après, la parole est donnée à M. le Curé de Torpes. Il va nous servir le plat de résistance : l'histoire de la Maîtrise il y a cent ans ! Ce plat, avec quel soin il l'a préparé durant les longs mois d'hiver ! Aussi rien n'y manque : depuis l'exactitude des plus petits détails jusqu'à la rigoureuse appréciation de l'ensemble. M. l'abbé Monnier peint une époque comme un Courbet brosse un tableau. C'est un réaliste plein de franchise avec des couleurs solides et nettement délimitées.

Aussitôt que M. le Curé de Torpes a terminé son brillant exposé, notre Président, M. l'Archiprêtre de Belfort, reprend la parole pour clôturer la réunion annuelle.

M. l'Archiprêtre est un homme pratique, il a su allumer dans le cœur de la population belfortaine, le grand feu de la générosité dont son église est actuellement l'heureuse bénéficiaire, aussi voudrait-il susciter un mouvement semblable en faveur de l'Association des Anciens de la Maîtrise, elle aussi pauvre et sans ressources.

Et donc, puisque M. Brune a chargé le secrétaire de rappeler l'état précaire des finances de l'Association, M. Perrot propose « comme cela se fait partout » une augmentation des cotisations.

C'est ainsi que les souscriptions dites de « fondateur » furent portées de 200 à 500 fr. et les « souscriptions à vie » de 100 à 200 fr.

Quant aux cotisations annuelles, il fut décidé de les laisser à 10 fr. encore cette année, mais de les porter en 1930 à 15 fr.... Par contre la légère rétribution de 2 fr. demandée aux séminaristes fut supprimée.

La discussion se termina sur ces entrefaites, car l'arrivée de Son Éminence était annoncée et il était midi !

Le Banquet

Mais à nouveau j'abandonne la plume à M. le chanoine Quéquignon... (1)

Autour de l'accueillante table de famille présidée par Son Éminence, les amis de la Maison et les Anciens Élèves se trouvent réunis, et, malgré que les lieux soient changés, même ceux d'avant 1907, ceux de l'ancienne Maîtrise se retrouvent ici chez eux ; volontiers, ils rediraient avec le poète :

« Là, mon cœur en tout lieu se retrouve lui-même ;

« Tout s'y souvient de moi, tout m'y connaît, tout m'aime. »

Ne retrouvent-ils pas, à la droite de Mgr l'Archevêque, celui qui, depuis 1896, a préparé tant de générations sacerdotales, M. le chanoine Brune, heureusement sorti de sa récente épreuve de santé, toujours affable, souriant, paternellement bon et dévoué ?

Voici bientôt le moment des toasts, et, comme pour réaliser la parole de l'Écriture : « *Ex ore infantium perfecisti laudem...* » c'est un jeune élève de quatrième, Jean Sarrazin, qui vient saluer « l'imposante assemblée » :

A la Maîtrise, 17 juillet 1929.

ÉMINENCE,
MESSIEURS,

Dans les fêtes de famille, les tout petits paraissent à la fin du repas, aux approches du dessert ; ils récitent leur compliment ou gazouillent leur chansonnette avant de retourner à leurs jeux bruyants. C'est ce que nous venons faire en ce moment, mes camarades et moi, au risque d'interrompre à l'improviste vos aimables conversations.

Éminence, nos compliments s'adressent d'abord à vous que nous saluons, entouré d'une cour imposante de dignitaires du chapitre, du clergé de la ville et de l'Association des Anciens : Telle une assemblée d'Olympiens immortels qui auraient mis de côté l'appareil de leur majesté éclatante pour accueillir notre petite troupe. Vous avez voulu présider vous-même les cérémonies imposantes

(1) Semaine religieuse, n° 30, 25 Juillet 1929.

de cette journée unique, si « unique » même que nous, les bambins, nous n'espérons pas en revoir une autre ! Vous voulez marquer par là l'intérêt tout spécial que vous portez à votre petit Séminaire archiépiscopal et à tout ce qui le touche : c'est aussi une façon de nous rappeler les espérances que vous fondez sur nous ! Or, comme le disait avant-hier ici-même notre représentant (1), nous croyons avoir répondu jusqu'ici à votre attente, nous espérons en même temps que votre bénédiction assurera la fécondité de l'association, dans le siècle nouveau qui commence pour elle, et que votre présence lui portera bonheur !

Messieurs, notre joie est vive de voir réunis à cette heure tous les anciens dont on nous parle souvent et qui sont les témoins vivants d'un passé qui ne fut pas sans gloire et vous contempler si nombreux, investis des fonctions saintes dans l'Église de Dieu, nous aimons à nous figurer ce que nous serons plus tard, nous aussi. Sans doute, nous n'habitons pas la même maison que nos aînés, nous jouissons d'une organisation plus moderne, le règlement a varié sur plus d'un point, à cause des exigences des temps, mais nous avons au cœur le grand désir que vous avez éprouvé vous-mêmes, de contribuer de tout notre pouvoir à la beauté des cérémonies sacrées, de nous initier aux secrets du beau chant d'église, et surtout, nous prêtant docilement à l'action de la grâce de Dieu et à la direction de nos maîtres, de devenir capables de porter dignement le drapeau de l'Église de Besançon, quand vos mains seront épuisées par l'âge et les durs labeurs. Toute notre ambition est d'ajouter encore quelques belles pages à l'histoire centenaire de la Maîtrise et de faire de notre maison une ruche active et prospère. Cela, sans doute, dépend de nous, de notre travail, de notre piété, de notre conduite : mais cela dépend aussi de vous. Laissez-nous vous prier de nous envoyer beaucoup de condisciples pour grossir notre troupe. Nous nous préparons à les recevoir avec effusion et à les guider dans la voie du bien.

Voilà, Messieurs, les sentiments que mes condisciples m'ont chargé d'exprimer en leur nom. Ce sera du reste le thème du chant qu'ils se préparent à vous faire entendre, et dans ce geste encore, vous reconnaîtrez avec plaisir, nous l'espérons, la Maîtrise de vos jeunes années.

Ce n'est d'ailleurs qu'un prélude, car harmonieusement, c'est la même prière que les maîtrisiens d'aujourd'hui vont adresser à leurs anciens. Et M. l'abbé Blanc commente le sens à donner à cette délicieuse complainte du Vendredi-Saint : les œufs blancs demandés par les chanteurs ce sont de nombreuses nouvelles recrues qui viendront mêler leurs voix aux leurs.

Dans les paroles de M. l'abbé Jacquot, que l'on sent toutes frémissantes de la récente grâce du sacerdoce, s'exprime en termes émus la gratitude des jeunes prêtres d'hier pour le

(1) Fête de son Éminence.

Pontife qui les a consacrés au Seigneur et pour les maîtres qui ont édifié les temples qu'ils sont devenus ; et le « *Quid retribuam* » s'épanouit en une prière pour la Maison de leurs jeunes années et pour sa prospérité réalisée dans des élèves toujours plus nombreux et plus saints.

M. Bruey, avoué à Gray, apporte à son tour, éloquemment et spirituellement, l'hommage des laïcs anciens élèves qui doivent à la Maîtrise leur esprit de foi et leur dévouement aux intérêts religieux. « Notre nombre restreint, dit-il, prouve que les vocations ont été nombreuses » et il affirme en son nom et au nom de ses camarades, leur désir commun de travailler dans leur sphère au recrutement sacerdotal et la joie qu'ils éprouveront s'ils voient quelques-uns de leurs fils se diriger vers l'autel.

La poésie, à son tour, va traduire les sentiments d'affection et de gratitude de tous. C'est d'abord M. l'abbé Piroolley, vicaire à Vesoul, qui, avec une exquise délicatesse évoque tout le sens qu'a pour ses fils ce seul nom de « Maîtrise ».

Centenaire de la Maîtrise de Besançon

« Les maisons de l'enfance ont un charme secret
Que le cœur seul perçoit et savoure en silence
Lorsqu'après de longs jours pleins d'un labeur immense
L'homme rentre aux foyers de son berceau discret.

C'est un parfum, une ombre ou bien une lumière
Où vivent les bonheurs ou les deuils du passé...
C'est la marque du temps sur le meuble affaissé,
Un peu de cendre éteinte au bord de vieilles pierres ;

C'est un rien, où pourtant notre être a retrouvé
Tout entière soudain sa jeunesse et ses rêves,
Ses heures d'autrefois qui lui furent si brèves,
Ses sublimes desseins tour à tour réprouvés.

Par la cruauté juste et sainte de la vie,
Tout ce qu'il croyait mort et qui pourtant paraît
Gardé jalousement par la maison bénie...

...Les lieux de notre enfance ont un charme secret
Dont jamais le cœur ne se rassasie.....

Or, ici, notre âme a connu
Le plus délicieux des rêves,
Comme Jeanne en son Bois-Chenu,
A l'heure où le soleil se lève
Dans le calme pur d'un matin
Tandis qu'à la Messe on s'incline,
Ici, notre cœur incertain
Entendit une voix divine.

C'étaient des songes de salut,
D'amour, de gloire et de souffrance,
Un peu ceux auxquels se complût
La douce bergère de France.
Et je crois que Dieu souriait
Du fond de notre humble chapelle,
A nos espoirs naïfs et gais
Comme il faisait à la Pucelle...

Et comme elle, Il nous préparait
A l'œuvre obscure et patiente
Que le Prêtre un jour trouverait
Près de sa Nation dolente...
C'est ici que Dieu nous porta
Tant de grâces mystérieuses,
Qui rendront nos âmes joyeuses
Même en face d'un Golgotha...

Et les grands souvenirs peuplent cette maison
De l'enfance sacerdotale,
De la salle d'étude aux salles d'oraison,
Au chœur de notre Cathédrale

Dans les cours, et partout où nous portons nos pas,
Ils se dressent et nous arrêtent,
Partout ils sont présents pour nous parler tout bas...
Les grands souvenirs nous font fête ;

Et comme le vivant lassé d'un lourd labeur
Poursuit sa dure destinée,
Lorsqu'il est revenu bercer un peu son cœur
A l'ombre de sa maisonnée.

Ainsi nous reprendrons demain l'œuvre de Dieu
Avec plus de calme courage,
Parce que nous aurons retrouvé dans ce lieu
Tant de traces de Son passage...

Et combien avant nous ont goûté ce bonheur
En ce foyer divin désormais centenaire,
Apôtres inconnus, apôtres légendaires,
Apôtres oubliés, obscurs ou sans honneur,

Mais dont avec amour, Dieu garde la mémoire...
Sainte fécondité de la pauvre maison,
Simple et chénué ainsi qu'une vieille sans gloire
Mais offrant au Seigneur presque en chaque saison,

Des cœurs nés de son cœur et vivant de son âme...
O demeure où nos yeux ont appris la beauté,
Nos lèvres le secret des prières de flammes,
Je songe à tout ce que tes fils ont mérité...

Et je crois voir Jésus debout parmi la foule
Des Saints que tu lui as donné pour serviteurs,
Étendre sur ton front en ce jour de splendeur
Ses Mains dont tout bonheur et tout bienfait découle... »

A la couronne que ses fils aimants sertissent pour leur mère,
M. l'abbé Druot, curé-doyen du Russey tient à apporter aussi
son joyau en un poème que l'on croirait emprunté aux « Miracles
de Notre-Dame »; il raconte le « rêve d'or » dans lequel le Seigneur
à la Maîtrise apporta sa bénédiction et ses immortelles promesses :

La Maîtrise, 17 juillet 1929.

ÉMINENCE,
MONSEIGNEUR,
MESSIEURS,

Le Père Brune, un soir, se couchait harassé
Des travaux dont l'avait accablé cette fête ;
Car de toute manière il la voulait parfaite.
Voici le rêve d'or dont il fut caressé :

En ce temps-là, Jésus se leva dans sa gloire,
Et, traversant les rangs des élus à genoux,
Tandis que s'estompaient les hymnes de victoire,
Que les Vertus chantaient sur des harpes d'ivoire,
Dans les feux du couchant descendit parmi nous.

L'archange qui gardait la cathédrale close
Se sentit embrasé d'inexprimable amour ;
Du soleil qui mourait dans une apothéose
Venait un bel enfant, sous un capuchon rose,
Le front auréolé des derniers feux du jour.

Les portes de Saint-Jean à deux battants s'ouvrirent
Et l'Enfant-Dieu sur l'Ange, agenouillé soudain,
Leva deux doigts, l'enveloppant de son sourire.
Dans le temple aussitôt les lumières fleurissent,
Étoiles d'or sur des fronts blancs de chérubins.

En sourdine, de l'orgue, extatique, adorante,
La symphonie aux ailes d'azur s'éleva :
Encore humble, et timide, et presque murmurante,
Puis bientôt, enflammée, ardente, fulgurante,
Pleine des majestés saintes de Jéhovah !

Tout se mit à vibrer dans les chapelles sombres :
Les Pontifes, naguère au tombeau descendus,
Se dressèrent soudain en lumineuses ombres.
Puis vinrent se ranger dans la nef, sans encombre,
Radieux, et de leurs chapes d'or revêtus.

Autour d'eux, arrivés des plaines éternelles,
La légion de ceux qui, dans ces lieux, jadis,
Accourraient pour servir aux fêtes solennelles,
Et maintenant, sortis de leurs prisons charnelles,
Chantaient, servaient, évoluaient au Paradis.

Petits Maîtrisiens et petits virtuoses,
Parmi eux, délégués du pays des élus,
Fleurs d'aurore là-haut suavement écloses,
Mais habillés ce soir des jolis manteaux roses,
Les mains jointes, suivaient le saint Enfant-Jésus.

Devant l'autel, la gracieuse théorie
Sur le parvis jeta d'éblouissantes fleurs ;
Puis dans le cadre d'une indicible féerie,
A l'abside parut Notre-Dame Marie.
Le visage émouvant de grâce et de grandeur.

Maintenant, sur l'autel, en haut du Tabernacle,
Entre les Séraphins sous leurs ailes penchés,
Souriante, trônait la Reine du Cénacle,
Et tous les cœurs devant le merveilleux spectacle,
De bonheur infini se sentaient submergés.

Mais voici que Jésus, sous le capuchon rose,
Se détachait du groupe et, montant les degrés
De l'autel où, tous les matins, un mortel ose
Offrir le sacrifice immense, grandiose,
Lui-même commença les mystères sacrés.

Et pendant que, chargées d'amour et d'allégresse,
En un tutti que seuls les cieux peuvent ouïr,
Dans la suavité, l'harmonie et l'ivresse,
Toutes les voix, divinement, chantaient la messe,
Du ciel voici que, pour achever d'éblouir,

Le Père trois fois saint, par la voûte entr'ouverte,
Qui laissait voir, en fond d'azur, les astres d'or,
Venait, sa Majesté d'un voile encor couverte,
Avec l'Esprit divin présider à l'offerte.
Où Dieu cueille sa gloire, et l'âme son trésor.

Déjà c'était le point culminant du mystère :
Or, le divin Enfant brillant comme un soleil,
Devenait aux regards un disque de lumière
Qui rayonnait sur tous les front courbés à terre
Et frappait de ses feux l'univers en sommeil.

Et sur la Majesté, suprême, inénarrable
Du Père, en cet instant mille fois solennel,
La Vierge étincelait de grâce incomparable,
Et tendait les deux mains vers l'Hostie adorable
Qui doucement montait à son cœur maternel.

Comme un beau rayon plonge en une onde très pure,
Dans le cœur virginal disparut l'Enfant-Dieu,
Et les bras élevés, la sainte Créature
Vers le Père tendit l'offrande sans souillure.
La Colombe planait dans un nimbe de feu.

Ensoleillés d'amour, les front se relevèrent,
Et tous les yeux, pour les mortels infortunés,
Dans un ardent appel vers Dieu se soulevèrent,
Puis, avec le Très-Haut, les évêques levèrent
Deux doigts sur les élus, à leurs pieds prosternés.

Ensuite Dieu parla : « Que sur ce centenaire
Notre amour verse à flots sa bénédiction :
Je promets longue vie au petit séminaire. »
Quand le Seigneur se tut, tous les fronts s'inclinèrent ;
Puis l'ombre descendit, et, dans le sanctuaire,
S'éteignit lentement la belle vision.

C'est fini. Maintenant l'Ange a repris son glaive
Pour garder dans la nuit la Maîtrise qui dort ;
Mais ce soir les yeux de nos petits élèves
Voient les bleus chérubins planer sur tous leurs rêves
Et leur verser la grâce avec des coupes d'or.

H. D.

C'est à Son Éminence que s'adresse M. le chanoine Moniot, et du blason archiépiscopal, il tire une leçon de labour reçue avec joie parce que si agréablement et si aimablement donnée.

Rondeau

« Votre Charrue, Éminence, mérite
Que devant elle, on s'arrête et médite
Posée ainsi sur son champ de gazon,
Elle a grand air en votre beau blason :
Veuillez souffrir qu'on vous en félicite

Au noble exemple, elle joint la leçon,
Car à creuser chacun notre sillon,
A votre suite, ardemment nous invite
Votre Charrue.

Le champ paraît immense, sans limite :
A l'œuvre donc : la nuit tombe si vite.
Qu'importent ceux qui feront la moisson ?
Heureux qui peut, la main sur le manchon,
Pousser encore, en ouvrier d'élite,
Votre Charrue !

Au président de l'Association des Anciens Élèves, il appartient de résumer et d'exprimer les sentiments unanimes. De cette mission, M. le chanoine Perrot, archiprêtre de Belfort,

s'acquiesce avec cœur, avec esprit, et les applaudissements répétés soulignent qu'il est interprète fidèle. Il se plaît à associer à la fête d'aujourd'hui les chers disparus et adressant à Dieu le cantique d'action de grâces, il ajoute, non sans humour, que c'est à ses propres mérites que la Maîtrise doit d'être centenaire, car, dit-il, « si elle n'avait pas été nécessaire, elle n'aurait pas été, elle n'aurait pas vécu » et au Cardinal qui a voulu cette solennité et entoure d'une telle sollicitude le petit Séminaire de la Métropole, il exprime la gratitude de tous, jeunes et anciens.

Quand M. le chanoine Brune se lève, les applaudissements qui éclatent, prolongés, disent assez l'affection et la vénération qui l'entourent. Il veut dire quelques mots, l'émotion l'étreint, dans ce « merci » jailli de son cœur comme on sent tout son amour et son dévouement pour la Maison à laquelle il a consacré sa vie !

En 1829, c'est un prince de l'Église, le Cardinal de Rohan, qui établissait la Maîtrise actuelle ; c'est encore un Cardinal de la sainte Église qui préside à la célébration du centenaire de cette fondation. Et Son Éminence le Cardinal Binet, comme l'illustre archevêque du début du XIX^e siècle, comme tous ses vénérés prédécesseurs, ne ménage pas à la Maîtrise, séminaire de la Ville archiépiscopale, les témoignages de son affection, et rien de ce qui intéresse sa prospérité, son progrès, son recrutement ne lui est indifférent. Ses paroles sont une nouvelle preuve de cette sollicitude paternelle ; il évoque un passé glorieux : il se plaît à rappeler les noms de Calixte II, de Hugues I^{er}, de Hugues II, les traits pittoresques de l'histoire des « choriaux » que la savante érudition de M. le chanoine Clère a recueillis dans les archives ; parlant du présent, il félicite et remercie M. le chanoine Verchot, le maître et le père spirituel si apprécié de ses élèves et de ses enfants ; M. l'abbé Macker, qui met à la disposition de la Maîtrise, les précieuses ressources intellectuelles, richesse du collège Saint-Jean ; M. l'abbé Mauvilly et M. l'abbé Blanc qui, dans les âmes des futurs prêtres, inculquent le goût des cérémonies et du chant sacré ; les professeurs et surveillants dévoués que sont MM. Felemez et Chabod ; et, en un geste il veut synthétiser toute la reconnaissance que le diocèse doit à la chère Maîtrise en récompensant celui qui, il y a trente et un ans a recueilli le flambeau et est devenu le fidèle gardien de la flamme : aux acclamations de tous, de même qu'aux officiers généraux est décernée la médaille militaire comme la plus grande des récompenses, sur la poitrine de M. le chanoine Brune, profondément touché, il épingle la médaille de la Reconnaissance diocésaine avec palme et il donne lecture de cette citation :

(1) « *Admodum Reverendo Domino Augusto BRUNE*
« *Insignis Ecclesiæ Metropolitanæ Bisuntinæ canonico ornamentario,*
« *Ejusdem Ecclesiæ et Basilicæ minoris Scholæ Cantorum*
« *et Sacræ Musicæ*
« *Jam a triginta tribus annis Magisterium exercenti ;*
« *In perilia sua — sicut ait liber Ecclesiastici —*
« *Requirenti modos musicos, et cantica nova*
« *Quorum sonus exivit in omnem terram ;*
« *Constituenti de filiis suis in organis musicorum ;*
« *Clericulos et chorales Seminarii Minoris Bisuntini*
« *Psallere spiritu, psallere et mente præsertim docenti*
« *Pro munere Superioris jam a triginta uno annis assumpto ;*
« *Hoc numisma quod in testimonium grati animi*
« *Diœcesis Bisuntina fidelibus suis servis decernit,*
« *Tanquam fidelissimo Dispensatori, piissimo Sacerdoli,*
« *suavissimo Moderatori*
« *In signum gratissimi et devotissimi sensus,*
« *Cardinalis-Archiepiscopus et Ipse coram ornatisissima adstantium*
« *corona,*
« *Cum palma deferebat. »*
« *Vesuntione die 17^a julii 1929.*

† *HENRICUS Card. BINET,*
« *Archiep. Bisuntinus. »*

(1) Au très Révérend Seigneur Auguste BRUNE,
Chanoine honoraire de l'Insigne Église Métropolitaine
de Besançon,
Exerçant depuis trente-trois ans les fonctions de Maître
de chapelle et d'organiste dans cette même Église
et Basilique mineure ;
Habile — comme le dit le Livre de l'Écclésiastique
dans la recherche des compositions musicales et des
nouveaux cantiques qui sont chantés partout ;
Formant ses élèves dans l'art de l'orgue ;
Enseignant surtout aux petits clercs et aux choriaux du
Petit Séminaire de Besançon à chanter avec âme, à chanter
avec esprit de foi, en sa charge de Supérieur depuis 31 ans ;
Cette médaille, qu'en témoignage de reconnaissance,
le Diocèse de Besançon décerne à ses fidèles serviteurs,
comme à son très fidèle Intendant, à son Prêtre
très pieux, à son très aimable Supérieur, comme
marque de ses sentiments très reconnaissants et
très dévoués, le Cardinal-Archevêque lui-même,
en présence d'une couronne très honorable
d'assistants,
l'a lui a offerte avec palme.

Besançon, le 17 juillet 1929.

HENRI, Card. BINET,
Archev. de Besançon.

*

* *

Le soir étendait déjà ses premières ombres, quand partirent nos derniers « Anciens »...

Et la Maîtrise, toute étourdie des magnifiques paroles d'affection et de reconnaissance de ses nombreux enfants, se recueillait maintenant et conservait pieusement toutes ces choses en son cœur...

Comme un vieux chêne, tout frémissant encore des coups d'ailes des grands oiseaux, nés en son sein, et très fier de leurs voix puissantes, elle se penchait cependant, elle aussi, avec plus d'amour et de délicatesse, pour les protéger, vers les jeunes nids, espoirs de demain. Elle écoutait avec ravissement les gazouillis des tout petits, de ceux pour qui elle voulait garder sa robuste ramure, toujours verte, toujours accueillante !

Oui, ma chère Maîtrise, regarde l'avenir avec confiance, commence avec sérénité ton deuxième centenaire, et à Dieu va !

G. M.

Deux illustres anciens élèves de la Maîtrise : le R. P. Robert, premier assistant du Supérieur des Missions étrangères et le Révérend Père Voillard, Supérieur général des Pères Blancs, s'étaient associés par une dépêche lue au début du repas, à la solennité de ce jour, le Cardinal, avant les grâces et la récitation du *De Profundis* pour les anciens maîtres et élèves défunts, donne lecture du télégramme qu'il va leur faire adresser : « *Maîtrise Besançon centenaire en fête, envoie à glorieux fils expression admiration maternelle et vœux empressés.* »



Histoire de la Maîtrise

Sous la Révolution, l'épiscopat de Claude Lecoz et du Cardinal de Rohan

RECTIFICATION. — Au sortir de notre dernière réunion, M. l'abbé Blanchard, curé de Montgesoye, m'a fait très aimablement observer que le chanoine Millet, dont je vous avais entretenu, n'était point né à Fondremand, mais à Montgesoye. De fait, le vénérable Millet de Fondremand a bien vécu à cette époque, mais il était mort depuis vingt-six ans, quand J. Millet fit paraître, sur l'ordre d'Antoine-Pierre de Grammont, son *Directoire du chant grégorien*.

Cet ouvrage, justement apprécié, fut cependant pris à partie, et violemment attaqué, en septembre 1857, par un abbé J. Bonhomme, auteur des : *Principes de la véritable restauration du chant grégorien*. Pour défendre notre compatriote ainsi que nos Seigneurs de Grammont et Mathieu, également attaqués, l'abbé Besson, alors supérieur du collège Saint-François-Xavier, fit paraître dans l'*Union Franc-Comtoise* (1) un long article dans lequel, pour ce qui nous occupe, on lit : « Jean Millet, né à « Montgesoye, en 1618, fut attaché comme enfant de chœur « à la Cathédrale Saint-Jean et fut pourvu, dans cette église « le 10 janvier 1646, de l'office de surchantre. Cet office « comportait le titre, le rang et les insignes de chanoine, mais « le prêtre qui en était revêtu était aux gages du Chapitre, ne « recevant pas de prébende et ne prenant aucune part aux déli- « bérations. Après vingt-cinq ans passés dans l'emploi de sur- « chantre, on pouvait devenir chanoine prébendé ; c'est pourquoi « J. Millet présenta, le 29 avril, des lettres apostoliques, données, « à Sainte-Marie Majeure, par Clément X, le 6 des ides de janvier « 1670, qui le pourvoyaient d'un canonicat en vertu de la règle « de la réserve du mois. Ce titre fut vérifié par le Chapitre, et « J. Millet mis en possession de la prébende de François, vacante « par la résignation de Henri-Thomas Chifflet. Jean Millet « assista avec une régularité édifiante aux offices du chœur « et aux délibérations capitulaires, et se rendit également « agréable à l'archevêque Antoine-Pierre de Grammont, qui le « dit très habile et très exercé dans le chant grégorien (2). Dunod, « Payen, Lampinet, tous nos historiens s'accordent à lui rendre

(1) *Union Franc-Comtoise*, 8 novembre 1857.

(2) *Graduel de Besançon* édité par lui.

« le même témoignage (1). Il mourut le 10 février 1684 et le « chanoine Boudret prononça, en termes éloquents, son oraison « funèbre. »

Nous nous inclinons, à notre tour, devant cette célébrité, heureux de la restituer à Montgesoye, sa véritable patrie.

Révolution

Cet acte de justice accompli nous allons, si vous le permettez reprendre l'histoire de la Maîtrise et la suivre tant bien que mal au cours de la période contemporaine.

Aux jours troublés de la Révolution, les enfants de chœur suivirent les destinées du Chapitre de Saint-Jean et, sur corporation resta en exercice jusqu'au jour où l'office canonial cessa, par suite de l'application des lois révolutionnaires (2). Les Chanoines avaient bien remarqué que la dissipation et l'esprit de révolte avaient fait de tristes progrès parmi leurs jeunes protégés. Dans une délibération solennelle, ils s'étaient plaints de ce que ces jeunes gens semblaient adopter les idées nouvelles et se permettaient de fredonner des chansons à la mode : *Cantantes cantilenas gallicanas*, au lieu de chanter des hymnes liturgiques. Mais, que pouvaient les remontrances des chanoines contre le torrent qui allait tout renverser ! Ils existaient cependant encore en 1792, puisque dans sa séance, du 28 avril, de cette année, comme la Fête-Dieu approchait, le bureau de la fabrique rappelle qu'il est d'usage de faire des processions générales. Personne, nous dit l'abbé Suchet (3), ne contesta le droit, ni l'usage. Toutefois, un membre dit qu'il n'était pas possible de pratiquer cette pompe cette année parce que les aubes des jeunes lévites sont absolument usées.

(L'histoire est un perpétuel recommencement, n'est-ce pas M. l'abbé Mauvilly, qui quêtes pour les aubes de l'actuelle Maîtrise ?)

Ce n'était là qu'un prétexte pour supprimer la cérémonie ; mais Messieurs du bureau considèrent qu'il serait impolitique, dans les circonstances, de diminuer l'embellissement usité ; que si la sacristie manquait d'aubes, il était nécessaire de s'en procurer. A côté des dilapidations qui eurent lieu alors, on est heureux de voir les sentiments chrétiens du peuple persister encore et forcer jusqu'en 1793, les agents révolutionnaires à respecter les fêtes

(1) *Histoire de l'Eglise de Besançon*. Bibliothèque Séquan. Mange.

(2) *Délibérations capitulaires*. Archives du Doubs.

(3) Abbé SUCHET : *La cathédrale de Saint-Jean pendant la Révolution de 1790 à 1800*.

traditionnelles de nos pères et à célébrer solennellement les processions de la Fête-Dieu et l'ostension du Saint-Suaire (1).

Il paraît bien que ce fut la dernière cérémonie à laquelle les *coriolos* prirent part. Depuis avril 91, Mgr de Dursfort avait dû, non sans dignement protester, laisser son archevêché au schismatique Seguin

qui mettant le Doubs, sous la garde
non plus des anges protecteurs,
mais des héros portant cocarde,
aux trois invincibles couleurs,
permettra l'agiologie
aux pontifes salariés,
aux lévites le mariage,
le divorce aux gens mariés (2).

Puis étaient venus, coup sur coup, après les décrets sur le serment civique, les lois sur le licenciement du Séminaire, la suppression du Chapitre de Saint-Jean, l'institution sèche de la paroisse épiscopale. Les serviteurs furent supprimés définitivement le 31 janvier 1794 et le dernier enfant de chœur, Grenier, fut remis à son père le 8 février de la même année. A ce moment tout était consommé. Avec le Chapitre, la vieille Maîtrise de Saint-Jean avait disparu ; et c'en était fait de tous ces beaux offices qui s'étaient déroulés avec tant de pompe et d'harmonie, dans la merveilleuse cathédrale, pendant de si longs siècles. A leur place, on vit les cérémonies païennes du Culte de la Raison et de l'Être suprême, les fêtes décadaires officielles et ridicules, les bals et les orchestres sacrilèges. Jusqu'aux derniers mois de l'année 1794, le temple de la Raison abrita toutes les folies et toutes les insanités.

Peut-être est-il bon de rapporter, pour qu'on s'en fasse une idée, en entrant à Saint-Jean, les détails de la première fête sacrilège dite *de la Raison*. D'en emprunté les détails aux journaux de l'époque, en particulier à la *Vedette* du 30 brumaire an II.

La masse du peuple gardait encore le fond du christianisme. Mais la Convention proclamait que les citoyens ne devaient reconnaître d'autre culte que celui de la Liberté. Elle avait décrété que l'église Notre-Dame de Paris, serait désormais le temple de la *Raison*. La nouvelle déesse, représentée par une femme, fut conduite jusqu'à la métropole au chant de l'hymne de la Liberté. On abolit alors l'ère chrétienne. Il fut décidé que l'ère

(1) Dans les premiers jours du mois de juin, il y eut encore ostension du Saint Suaire ; ce fut la dernière.

(2) SAUZAY : *Persécution révolutionnaire dans le Doubs*, I.

nouvelle daterait du 22 septembre 1792, et que les fêtes religieuses seraient remplacées par les fêtes civiques. Michaud, député du Doubs, envoya dans le département, des circulaires pour exciter la population à fermer les églises constitutionnelles. Ce qu'on voulait introduire parmi le peuple, c'était un culte idolâtrique, et, c'est à l'église métropolitaine de Besançon, que ce culte sacrilège fut intronisé le 19 novembre 1793. La veille, la société populaire avait décidé que la célébration des fêtes décadaires serait inaugurée le lendemain par le culte de la Raison, dans la ci-devant église métropolitaine. Pour représenter la divinité nouvelle, les citoyens de la Tribune désignèrent à la société populaire une jeune fille d'une grande beauté, nommée la citoyenne Cussey, cadette. Elle appartenait à la classe bourgeoise. Elle n'avait que 16 ans, et ne se souciait pas de figurer dans cette fête. Mais elle dut, dit-on, céder aux instances de sa mère et peut-être à la peur d'attirer des ennuis à sa famille, si elle refusait de remplir ce rôle. A l'annonce de cette cérémonie sacrilège, le Curé et les Vicaires, encore en fonctions à la métropole, saurèrent et dès la veille l'abbé Roy, fit fermer toutes les portes pour empêcher les préparatifs de se faire. Malgré les menaces des Jacobins, il sut résister courageusement et ne livra les clefs de l'église que sur un ordre formel écrit du représentant Bassal alors en mission dans le Doubs. Alors, dit son biographe panégyriste, il se retira dans sa première cure (Saint-Maurice), où la religion et la philosophie le consolèrent de ses disgrâces. Au jour fixé, 19 novembre, la fête de la Raison fut célébrée à Saint-Jean avec une solennité qui ravit d'admiration les journalistes révolutionnaires. A onze heures du matin, dit l'un d'eux, les corps administratifs, la garnison, les gardes nationaux sans armes, et les sans-culotte de tous les États, couverts de bonnets rouges sont allés prendre le représentant du peuple chez lui. On est monté en groupe jusqu'à la ci-devant cathédrale, en chantant les hymnes de la Liberté. Les intervalles, entre chaque strophe, étaient remplis par le son d'une musique harmonieuse et guerrière. Au milieu de ce cortège, on pouvait considérer celle qui représentait la Raison, et sur laquelle un témoin oculaire, M. Laviron nous a laissé les détails suivants. « Les Jacobins suivis des auto-
« rités civiles et militaires ont conduit sur un char de triomphe une
« jeune fille. Ils l'ont conduite en grande cérémonie dans l'église
« de Saint-Jean ; ils l'ont mise dans un fauteuil sur l'autel du
« Saint-Suaire, sous la nom de déesse de la Raison, et ont jeté à
« terre le crucifix qui s'y trouvait. Là, se trouvait rassemblée
« toute la troupe des Jacobins, à la tête de laquelle était M. Mar-
« celier de Verchamps, ex-chanoine, alors maire ; Lombart,
« M. Dormoy, M. Bourgeois, curé de Beure ; Baverel, Pillard,

« intrus de Sainte-Madeleine et plusieurs autres curés asser-
« mentés des villages voisins. Ils ont dansé et chanté l'hymne de
« la Marseillaise. Enfin, ils se sont tous prosternés devant cette
« fille, qu'ils appellent : « Déesse de la Raison. » Monsieur le
« Maire l'a embrassée et on l'a reconduite en triomphe à l'Hôtel
« de ville (1). »

Accalmie. — Renaissance

Après la chute de Robespierre et la réaction contre les terro-
ristes ; surtout dès les premiers mois de 1795, il se fit une certaine
accalmie. Les fêtes décadaires se continuèrent dans la cathédrale
jusqu'à 1800, mais avec plus de décence et moins d'exclusivisme.
Grâce à Sieyès, l'on permit aux catholiques de rentrer dans leurs
églises pour y faire leurs offices. L'abbé Roy à Saint-Jean continua
à remplir les fonctions curiales, aidé de son confrère Millot et des
Vicaires Bouonot et Tournier. Les prêtres habitués, demeurés à
Besançon pendant la tempête, revinrent peu à peu, chaque
matin, dire leurs messes basses. A partir du mois de septembre
1795, on chanta la messe et les vêpres solennellement les diman-
ches et fêtes (2).

A partir de 1800, l'ère de la Renaissance s'accrut. L'évêque
Lecoz, arrivé à Besançon, le samedi 22 mai 1802, au son de toutes
les cloches et au bruit du canon, salué par Daclin, maire de la
ville, nomma curé de Saint-Jean M. Constant, ancien mission-
naire de Beaupré, revenu de l'exil, pendant que l'abbé Roy curé
constitutionnel aux temps troublés de la Révolution était
nommé à Champlitte où il mourut en 1805.

Sitôt installé, M. Constant opéra une réorganisation assez
importante du personnel de l'église, mais c'est surtout à partir de
la loi de 1809 sur les Fabriques que les réformes sérieuses commen-
cèrent. La Maîtrise ne fut point comprise dans la restauration
d'alors ; la paroisse n'eut point la pensée, ni le pouvoir de grouper
des enfants et des maîtres, soit pour le service des messes basses,
soit pour les cérémonies des offices publics, soit pour l'exécution
du chant et de la musique (3). Elle fut heureuse pourtant de
rencontrer pour ces diverses fonctions les survivants de l'ancienne
Maîtrise. Ainsi le premier *serveur de messes*, comme on disait
alors, qui apparaît dans les comptes de 1795 est précisément ce
même Grenier qui avait été le dernier enfant de chœur, reçu le
20 octobre 1793 et le dernier congédié le 8 février 1794.

(1) Mémoires de Laviron.

(2) A cause des offices décadaires, ces offices devaient avoir lieu avant
dix heures du matin et après trois heures du soir. La municipalité en avait
ainsi décidé.

(3) Laviron mémoires.

Ce petit renouait ainsi les temps modernes aux temps anciens ; hâtons-nous de dire que si la soudure nous paraît naturelle, les éléments rapprochés étaient bien différents.

On pourrait croire en effet que la Maîtrise actuelle, si nombreuse et si bien fournie de maîtres et d'élèves n'est qu'une continuation de l'ancienne et se trouve à peu près dans les mêmes conditions d'existence. Ce serait une grande erreur et nous ne sortirions pas de notre sujet en signalant les différences qui existent entre l'ancien établissement et le nouveau. Sans doute, les études et le but sont à peu près identiques mais, dans le mode de vivre, il y a une différence radicale. Les choriaux anciens étaient des bénéficiers ; on les entretenait, on les payait même, avec les revenus de l'église auxquels ils avaient un droit strict ; les élèves de la Maîtrise actuelle paient leur pension comme on la paie dans tous les collèges et séminaires de la Province. Leurs maîtres étaient des familiers de Saint-Jean, aujourd'hui ce sont des chapelains qui n'ont pas de chapelles et dont le maigre traitement (1) se prélève sur la pension des élèves et sur l'œuvre des *Séminaires* quand on ne recourt pas à la cassette privée de l'archevêque diocésain. Cette institution ne reposant que sur la fortune d'un seul, ou sur le dévouement de plusieurs pourrait donc disparaître avec ceux qui la soutiennent. C'est ce qui motivait la plainte angoissée que je vous ai déjà citée du cardinal Mathieu : « *Moi disparu, que deviendra ma Maîtrise !* » Son histoire au cours du siècle dernier n'est-elle pas la preuve de son instabilité !

Claude Lecoq et la Maîtrise

Après le Concordat, l'archevêque Claude Lecoq ; ressuscita un simulacre de Maîtrise et le journal d'alors : *l'Impartial*, cite avec un plaisir marqué les messes chantées à Saint-Jean à cette époque par la *chapelle* de la cathédrale, avec le concours des membres de l'Association de Sainte-Cécile.

Le gouvernement eut en 1813 la pensée de faire des Maîtrises des cathédrales, une pépinière d'artistes. Une lettre de M. Bigot de Préameneu, adressée aux évêques, le 7 avril de cette année, réclamait leur avis à cet égard et promettait des secours aux Chapitres qui adopteraient ce projet. Celui de Besançon en comprit l'importance et voulut ainsi donner à sa *psollette* une organisation qui lui attirerait des revenus dont elle était privée depuis la Révolution. Le nombre des enfants de chœur fut augmenté, on les confia au sieur Salomon, l'un des *serpentistes*, qui s'engagea moyennant un traitement fixe de 240 fr. à leur

(1) Ce traitement a été notablement et justement amélioré par le Cardinal Binet en 1928.

enseigner, en deux classes, par jour, de deux heures chacune, la lecture l'écriture, le calcul, le plain chant et le catéchisme.

Deux ans après, l'œuvre des Séminaires préoccupant l'administration diocésaine ; on pensa que parmi les enfants de chœur pourraient se développer quelques vocations, qu'il était bon d'encourager. Afin qu'ils pussent, tout en faisant le service de la cathédrale, se disposer aux cours des écoles secondaires ecclésiastiques, on arrêta qu'ils joindraient désormais à leurs études celle de la langue latine. Le premier vicaire de Saint-Jean (1) fut chargé de leur enseigner le latin, mais on s'aperçut bientôt que le système adopté ne parvenait qu'à faire des latinistes peu remarquables ; la multiplicité des objets d'étude, les distractions fréquentes de leur emploi spécial et de la rue surtout mettaient trop d'obstacles à des progrès réels. Et cependant, alors comme aujourd'hui, et même plus qu'aujourd'hui, la question du recrutement ecclésiastique s'imposait à tous les esprits.

A cause de la diminution de la foi qui suivit la Révolution, les séminaristes étaient rares, les curés de campagne âgés, se demandaient s'ils auraient des successeurs. Non moins grande était l'inquiétude du Chapitre de la cathédrale Saint-Jean de Besançon et du clergé de Saint-Jean en constatant la trop lâche organisation de la Maîtrise ; nous en trouvons la preuve dans le compte rendu d'une délibération du Conseil de Fabrique de Saint-Jean en date du 10 novembre 1824 (2). A la demande : *la Maîtrise est elle organisée convenablement, quelle est sa composition ?* il fut répondu : « Elle est loin d'une organisation décente. Il n'y a que
« quatre enfants de chœur qui vivent et se logent chez leurs
« parents et qui divaguent isolément dans les rues de la ville,
« lorsqu'ils ne sont pas à l'église ou à l'étude. Un instituteur leur
« enseigne à lire et à écrire, le calcul, la géographie, le français et
« le latin. Il y a un maître de musique.

« Le Gouvernement donne actuellement pour cet établissement
« une somme de 3.200 fr. La Fabrique de la paroisse ne contribue
« pas à cette dépense. Cette somme de 3.200 est ainsi employée :

« quatre enfants de chœur à 250 fr. l'un pour l'année	1.000
« Entretien des habits des enfants de chœur livrer, papiers « pour l'étude	200
« Traitement de l'instituteur	800
« — du maître de Musique	600
« — de la basse taille	500
« Loyer du local destiné à l'étude des enfants	100
« Total des fonds octroyés par le Ministre de l'Intérieur :	<u>3.200</u>

(1) M. Steney étant curé.

(2) *Registre des délibérations arrêtés comptes de la Fabrique métropolitaine, folio 3.*

« Il faudrait pour avoir une Maîtrise décente dans les convenances
« d'une Métropole en porter la somme annuelle à 6,050 fr. savoir
« pour le loyer d'un appartement pour établir la Maîtrise 500 fr.
« Si le Gouvernement achetait la maison Tisserand elle serait très
« convenable pour la Maîtrise. Il y a cour et jardin, les enfants y
« prendraient leurs récréations.

« L'église, l'archevêché et cette maison sont à une extrémité
« de la ville, au pied de la Citadelle ; les rues de ce quartier sont
« peu fréquentées, l'air y est pur et sain. En cas d'acquisition
« l'église, l'archevêché et la Maîtrise formeraient une presqu'île
« qui ne tiendraient aux bâtiments voisins que par la partie
« extérieur de l'archevêché.

« Il faudrait six enfants de chœur au lieu de quatre. Leur
« nourriture serait à raison de 400 fr. par tête : 2,400.

« Il conviendrait qu'ils eussent un costume uniforme, cela
« les forcerait à une décence convenable à leur destination. Le
« vestiaire pourrait toucher 150 fr. pour chaque enfant et pour
« six, 900 fr. Il faudrait un Maître d'études aux appointements de
« 1,200 fr., à charge de loger à la Maîtrise, d'accompagner les
« enfants à la promenade et de payer à la maison 600 fr. pour
« sa nourriture 1,200

« Il faudrait un ténor enseignant la musique aux
« enfants 600

« Il faudrait un orchestre qui ne serait convoqué que
« pour les grandes solennités : il coûterait par an 200

« Les livres et cartons de musique pourraient coûter 100

« Enfin il faudrait une domestique au gage de 150

Total : 6.050

« La maîtrise pour son état actuel coûte 3.200

« Le supplément à accorder serait donc de 2.850

Ces desiderata furent-ils réalisés, dans mes recherches je n'en ai trouvé la preuve nulle part, on rencontre bien par-ci par-là l'avis de tel ou tel crédit réservé par le Chapitre ou la Fabrique aux enfants de la Maîtrise, mais tout se borne à ces brèves mentions.

Le Cardinal de Rohan ressuscite la Maîtrise

La Maîtrise végétait donc, se mourait, au lieu de renaître. L'ambiance du milieu intellectuel et moral qui suivit la Révolution empêcha certainement l'éducation des Séminaires d'alors, de produire tous les fruits qu'en attendaient leurs meilleurs

amis ; on semblait se reposer, comme on le fait après une lutte violente qui a nécessité l'emploi de toutes vos forces.

Cependant la Providence veillait sur elle, et lui préparait un animateur en la personne de celui qui fut le Cardinal de Rohan-Chabot. Il était de fière et forte race, descendant des anciens rois de Bretagne et apparenté aux principales maisons souveraines de l'Europe. La devise de sa famille : *Duc ne daigné, Roi ne puis, Rohan suis*, indiquait assez la volonté hautaine peut-être, mais tenace qu'il mettait pour ses actes. La Révolution qui venait de frapper plus particulièrement les nobles, en fait d'épreuves et d'atteintes, n'avait rien épargné aux Rohan ; on leur avait contesté jusqu'à leur nom, si bien que sur les prenantes instances de l'Empereur d'Autriche, une branche de cette famille changea de patrie, pendant que les *Rohan-Chabot* demeuraient en France.

C'est à ceux-ci qu'appartenait celui qui devait être le restaurateur de la Maîtrise. Devenu veuf par suite d'un horrible accident, le duc de Rohan était aussitôt parti pour Rome et quittant la *livrée du monde*, comme le dira, dans son oraison funèbre, l'abbé de Marguerie, il avait revêtu l'habit ecclésiastique.

Peu après, montait sur le trône de France, Charles X que le *Constitutionnel* annonçait par ces mots : *tous les cœurs s'ouvrent à l'espérance*. C'est par lui qu'alleir nous arriver le Cardinal de Rohan. Nommé d'abord à l'évêché d'Auch, le 13 avril 1828, il n'est pas encore préconisé quand par une nouvelle ordonnance royale il est promu à l'archevêché de Besançon, devenu vacant par le décès de Mgr de Villefrancon.

Le chancelier Pasquier semble s'étonner de cette rapide élévation, qu'il appelle un choix de Cour, alors que le temps ces choix est définitivement passé (1), ce à quoi nous pouvons répondre : Le nouvel archevêque représentant une des plus grandes existences que le temps seul et les circonstances peuvent créer ; qui « brillent comme le dit saint Simon, *d'un rayon de la couronne même* ». Il était jeune encore, si l'on est jeune à quarante ans ; il s'était fait d'Église, par la plus désintéressée des vocations ; prêtre, il n'avait pas aspiré à une charge de Cour, et s'était dévoué, pendant six ans, aux plus modestes ministères ; à Rome mêlé aux grandes affaires il avait fait preuve de mérite et s'était acquis la haute estime du Pape et de notre ambassadeur, il avait prouvé enfin, que, par ses rares vertus et l'admirable usage qu'il savait faire d'une grande fortune, il serait la providence d'un diocèse. Il y a lieu dès lors de se demander en quoi une telle promotion portait atteinte aux *droits de l'homme* et aux intérêts de la Religion.

(1) *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. VI, p. 145.

Entrée du Cardinal à Besançon

Le samedi 10 janvier 1829, l'*Ami de la Religion* annonçait que M. le Duc de Rohan entrait en retraite à Saint-Sulpice. « Son sacre, ajoute-t-il, doit avoir lieu à Notre-Dame ; on dit qu'il se fera avec beaucoup de pompe. » Le 18, le même journal rendait compte du sacre : « La cérémonie du sacre de M. l'Archevêque de Besançon a été aussi majestueuse qu'édifiante. » Je vous fais grâce des détails de cette cérémonie à laquelle le clergé et la Maîtrise de Besançon ont si souvent l'occasion d'assister.

Permettez-moi cependant de relever l'appréciation d'un laïque présent à cette journée. Il s'agit du général Castellane allié des Rohan, il laisse percer la passion d'uniforme et de manœuvrier qui lui est habituelle ainsi que son étonnement que tous les honneurs même ceux de l'encensoir ne soient pas réservés aux seuls officiers généraux. « La cérémonie, écrit-il, a été magnifique on avait poussé le soin, jusqu'à mettre des tapis sur les gradins des spectateurs à billets. Le duc de Rohan a une mitre superbe couverte de pierreries de couleur, ses ornements sont magnifiques ; il a une fort bonne tournure. L'archevêque de Paris officie parfaitement ; les cardinaux Noard, de Croy et Latil ont été suffisamment parfumés ; tout le clergé dans ces cérémonies, se rend respectivement des honneurs à l'infini. »

Au moment où, la consécration terminée, le nouvel évêque devait se tourner vers les fidèles et les bénir, il leva ses yeux pleins de larmes, vers la tribune où se trouvait le duc de Bordeaux et sa première bénédiction fut pour l'enfant royal. Je note ce détail d'affection à la légitimité parce que nous auront l'occasion de la retrouver au cours de la vie du Cardinal.

Les autorités de Besançon furent informées que l'Archevêque duc de Rohan, ferait son entrée dans sa ville archiépiscopale, le 5 février et devrait y être reçu avec les honneurs dus à son rang. Le 4 février, lorsqu'il franchit le limite du Jura, près de Saint-Vit pour entrer dans le Doubs, il descendit de sa voiture, s'agenouilla et baisa la terre qui était celle de son diocèse. Le 5, après avoir dit la messe sur le tombeau des saints Ferreol et Ferjeux, il fit son entrée dans la ville. Sa voiture fut signalée par la salve réglementaire de coups de canon et la garnison entière faisait la haie. Un piquet d'artilleurs à cheval précédait et suivait la voiture qui était de grand gala, avec cocher et valets de pied en livrée rouge, et son premier valet de chambre à cheval « avec, a soin de noter le vicaire général Perrin dans ses notes, avec l'épée au côté, les manchettes et le jabot de dentelles ».

Le concours de la population était énorme. Mais les sentiments qui animaient cette foule étaient divers. La masse venue par curiosité semblait éblouie par ce luxe dont elle n'avait par idée et charmée par la haute distinction et la bonne grâce du prélat. Le clergé lui-même formulait des réserves ; on avait trouvé que cet étalage effaçait trop l'archevêque devant le prince, et l'on redoutait la direction d'une sorte d'abbé de cour pour les vieilles traditions du clergé comtois. On lui disait aussi une prédilection pour les prêtres ayant du savoir-vivre ; or les prêtres de la vieille école considéraient le savoir-vivre comme un commencement de corruption et, pour eux, le bréviaire sous le bras, dispensait de toutes convenances. L'Abbé Perrin, déjà cité, dit avec précision : « On ne comprenait pas dans notre simplicité franc-comtoise, « qu'on put être vraiment bon prêtre, ayant conservé tant « d'usage et de savoir-vivre qu'en avait l'archevêque. » Sur plusieurs de ces points, les appréhensions ne tardèrent pas à se justifier. Nous n'avons pas à nous en occuper. Ici il s'agit des rapports du cardinal avec la Maîtrise et cette partie de mon travail est la plus difficile à traiter faute de renseignements. A l'archevêché les liasses énormes consacrées au cardinal de Rohan ne font aucune allusion à la Maîtrise bien que de temps en temps, on y trouve des marques de sa sollicitude pour le grand et les petits Séminaires

Érection de la Maîtrise

C'est à la bibliothèque du Chapitre que j'ai rencontré une mention brève à la vérité, mais d'une grande importance pour nous, c'est, si l'on peut dire, le brevet d'érection de la Maîtrise, écrit de la main même du Cardinal. Il se trouve sur un vieux parchemin renfermant, en copieux articles, les *Statuts du Chapitre métropolitain* (1).

Au titre 11 on peut lire : Auront aussi place au chœur les autres ecclésiastiques attachés à l'Église métropolitaine : les deux secrétaires, les vicaires de la Métropole, le *Directeur de la Maîtrise*.

Au titre 12 : *de la Maîtrise et des enfants de chœur*.

ART. 1. — Il y aura une Maîtrise des enfants de chœur dont le nombre sera plus ou moins considérable selon les ressources.

ART. 2. — La Maîtrise sera dirigée par un prêtre qui portera l'habit des chapelains et suppléera au chœur le maître des cérémonies.

(1) *Documents relatifs au diocèse de Besançon* ; bibl. Chapitre n° 1331.

ART. 3. — Il y aura un directeur ou chef de musique et un organiste. Le premier pourra réunir les deux fonctions en s'assurant d'un remplaçant pour l'orgue, quand il présidera aux grands orchestres.

ART. 4. — Un règlement sera fait pour la Maîtrise.

Et c'est tout ; nulle part il n'est trace de ce règlement. Si je le découvre je vous en parlerai l'an prochain. Il serait intéressant à lire.

Il est aussi une autre question, extrêmement pratique, dont vous avez entendu souvent parler : c'est le legs important que le cardinal *aurait* fait, par testament, en faveur de la Maîtrise, pour assurer son existence dans l'avenir. Le testament existe, aux archives de l'archevêché, mais il n'est nullement question de la Maîtrise. Pour en avoir la cœur net j'ai pensé à demander son avis sur cette question à Mgr de Beauséjour, évêque de Carcassonne, Comtois le mieux informé sur les faits anciens et modernes qui regardent notre Province. Voici sa réponse :

« Je me rappelle qu'à Saint-Jean, nous touchions en vertu du « testament de Mgr de Rohan, une somme de 4.000 fr. (pour « la Fabrique) laquelle était certainement dans l'esprit du « Cardinal destinée à payer les frais du culte dont le Cardinal « était très soucieux et dans lequel il devait comprendre la « *Maîtrise*. J'ai ouï dire que c'était lui qui a institué la Maîtrise, « telle que nous l'avons connue et en particulier lui a donné son « habit de chœur, aubes longues, cappes à pointes, etc., qu'il « avait pris à Rome, ainsi que la manière de saluer, en pliant les « deux genoux et en se jetant un peu en arrière. »

« Voilà tout ce que je sais et c'est bien peu ! » 25 avril 1929.

Il y a là pour la Maîtrise sujet de réclamer au Chapitre, un *quantum* à régler, et, la lettre de Mgr de Beauséjour est sur ce point précieuse.

Mais où trouver d'autres précisions avec d'utiles détails sur cette époque de l'épiscopat du cardinal de Rohan ?

M. le chanoine Clère, autre érudit ès-sciences de Franche-Comté que j'interrogeais sur ce point, me répondit « le Cardinal de Rohan ! mais il n'était jamais dans son diocèse ! » Baille, son amer historien, est de tout autre avis, cependant. A M. de Grandmaison qui prétend que le Cardinal passa, après son sacre, tout l'hiver de 1829 à Paris et qu'il ouvrait les salons de son hôtel à une élite composée d'hommes haut placés, d'opinions essentiellement religieuses et monarchiques, il écrit : jamais l'archevêque n'a eu d'hôtel à Paris ; il occupait chez Mme de Serans, sa belle-mère, un modeste second. N'avait-il pas, sitôt nommé à Besançon, pour se lier plus étroitement à son diocèse, rompu ce dernier lien

qui le rattachait au dehors, en vendant son beau domaine de la Roche-Guyon à son cousin le duc de la Rochefoucauld ?

Par ailleurs, nous savons qu'à la manière de notre bien-aimé Cardinal, il poursuivait ses tournées de Confirmation, sans ménagements pour sa faible santé, par les chaleurs les plus déprimantes, les froids les plus excessifs. Dans les montagnes du Doubs où, comme aujourd'hui, la foi était ardente, chacune de ses visites était une ovation et un brave curé traduisait les sentiments de tous, en s'écriant à la fin de sa harangue à Monseigneur : *ne molampaler*.

En arrivant à Besançon, l'archevêque trouvait pour les mettre à son gré, autant à faire à son palais épiscopal qu'à sa cathédrale. Comme nous l'avons vu l'année dernière à pareille réunion, les rites du culte de la déesse Raison, avaient été célébrés à la Cathédrale et suivis de saturnales patriotiques qui avaient eu lieu dans les salles de réception de l'archevêché (1). Il en était résulté de telles dégradations que depuis le rétablissement du culte, les Archevêques avaient dû se confiner dans quelques pauvres chambres des appartements privés et que l'archevêque après avoir parcouru son prétendu palais avait dit en souriant : « Je suis de tous les habitants de Besançon, celui qui a la maison la plus vaste et qui est de tous le plus mal logé. »

Notre cathédrale est un beau monument du XII^e siècle avec ses deux absides. L'une était le chœur du Chapitre, l'autre était consacrée à l'insigne relique Saint Suaire. Celle-ci fut écrasée en 1796, par l'écrasement de la flèche qui la surmontait et remplacée par un monument de style Louis XV, mais d'une si belle ordonnance qu'en dépit de l'anachronisme elle ne dépare en rien la vieille basilique. L'abside du Chapitre, où se faisaient tous les exercices du culte, fut complètement transformée. Les cinq grandes fenêtres du chevet eurent leurs meneaux brisés, pour être ornées de verrières fabriquées à Sèvres. Le sanctuaire ne donnait pas l'espace suffisant au déplacement que rêvait l'Archevêque à ses grands offices pontificaux. Il fit démolir l'ancien autel Louis XV pour le remplacer par un autre beaucoup plus large et plus sérieux. Sur cet autel on plaça six magnifiques candélabres dont les pieds portent les armes royales et celles des Rohan. L'autel fut repoussé presque au fond de l'abside, doublant ainsi les proportions du sanctuaire.

La cathédrale n'avait qu'une petite chaire en pierre, dans laquelle saint François de Sales avait prêché. L'archevêque

(1) La salle synodale, notamment avait été convertie en une salle de danse et sous le Directoire on y avait donné une fête au Général Pichegru, lors de son élection à la présidence du Conseil des cinq États.

la remplaça par une chaire remplissant tout le vide d'une travée avec double escalier où pouvaient trouver place, bedeaux, suisse et porte-queue. A la sonnerie de la cathédrale manquait un bourdon ; il en obtint un de la manuficence de Charles X. Ce bourdon, appelé la Charlotte fut baptisé en grande pompe ; le roi qui était parrain avait délégué pour le remplacer le Comte de Juigné préfet du Doubs, et la marraine, la duchesse d'Artois, était représentée par la baronne Lanusse. (*Echo paroissial de Saint-Jean*, mai 1930) (1).

En vers, faits à la hâte ; mais d'une franche gaieté. l'archevêque y avait son couplet que voici :

*Un duc portant crosse et mitre
Après casque et ceinturon
Fait manœuvrer son Chapitre
Encore mieux qu'un escadron ;
Ne croyez pas qu'il regrette
Le signal de la trompette
Non non non non non non non
Il est fou de son bourdon
Din, don, din, don, din don, din don.*

Le soir, après la réunion qui avait terminé cette fête, on entendit Monseigneur qui regagnait son appartement fredonnant, de sa délicieuse voix

*Il est fou de son bourdon
Din don, din don, din don, din don
Il est fou de son bourdon !*

L'archevêque faisait encore d'autres rêves pour lesquels il avait obtenu la promesse de concours du roi, qui ne savait rien lui refuser. Il projetait d'exproprier tout un quartier, pour accéder à la cathédrale, par une pente mieux ménagée ; l'abside du Saint-Suaire aurait été renversée pour faire place à trois portails surmontés de deux flèches, le tout en style moyen âge tel qu'on le comprenait en 1829. La Révolution de 1830 vint se mettre en travers de ses plans. Chacun sait comme il en fut la victime. Rentrant de Rome, où l'on disait qu'il avait, avec la duchesse de Berry, comploté contre le nouveau Gouvernement, il fut accueilli à Besançon par une foule ameutée. Trois soirées durant, de nombreux manifestants, tolérés par la police, après un copieux charivari, firent le siège de l'archevêché. Ce fut miracle s'ils n'arrivèrent pas à le piller. La gloire de les en avoir empêchés revient tout entière au général baron Chabert, commandant le

(1) Le baptême de ce bourdon fut célébré par un chansonnier comtois.

département. Une longue échelle avait été appliquée à la façade de l'archevêché ; les audacieux de la bande avaient déjà gravi la moitié des échelons, lorsque le général, d'un puissant effort renversa l'échelle sur la foule, avec la grappe des détrousseurs qui s'y échelonnaient. Ce fut un hurlement énorme ; on riposta par une grêle de pierres dont l'une atteignit le général en plein visage. La troupe voyant couler le sang de son chef, fit bon marché de la consigne donnée, elle se rua sur cette canaille à coups de crosse et fit le vide sur la place et les rues avoisinantes.

Ces iniquités, que nous venons de rapporter eurent, en somme un heureux résultat : elle concilièrent au Cardinal les sympathies de tous. Le directeur du Séminaire, les chanoines, les vieux prêtres que les innovations du Cardinal lui avaient aliénés ; des députations composés de notables, de toutes les opinions se relayèrent à l'archevêché le lendemain du scandale, pour apporter à Mgr de Rohan, leurs protestations indignées. Le Cardinal répondit avec tant de mesure et de sereine dignité, que tous furent heureux de se débarrasser du poids de l'injustice qu'ils avaient commise en le jugeant mal. Les sept mois qui suivirent, pendant lesquels le Cardinal se consacra tout entier à son ministère, achevèrent de démontrer que cet homme qu'on avait cru ennemi était un ami inconnu.

Le jour de Noël, déjà souffrant, contre l'avis de son médecin il pontifia à tous les offices. Le lendemain, il se fit conduire à Saint-Étienne. Avant de redescendre, il voulut tout visiter jusqu'aux malheureux au cachot, distribuant à tous ses aumônes et ses consolations. Il sortit de là frissonnant, et, en rentrant, se mit au lit pour ne plus se relever. Après avoir reçu les derniers sacrements, en présence du Chapitre et du Grand Séminaire, il s'endormoit du grand sommeil le 8 février 1833 à six heures du soir.

Entre temps, malgré les fameuses Ordonnances du 16 juin 1828, émises par le roi Charles X, après de longues et douloureuses incertitudes de conscience, pour faire concorder les établissements diocésains d'éducation ecclésiastique, avec le monopole d'État, en matière d'enseignement ; malgré la seconde ordonnance contresignée par le Ministre des affaires ecclésiastiques, l'eutrier, évêque de Beauvais, qui limitait le nombre des élèves des Séminaires et obligeait les évêques à affirmer que leurs professeurs n'appartenaient à aucune congrégation non autorisée ; après une courtoise mais importune correspondance avec le Préfet d'alors, le Cardinal était arrivé, à asseoir solidement sa *Maîtrise*, à la condition que les élèves, tous internes, porteraient l'habit ecclésiastique, à partir de l'âge de quatorze ans, selon une prescription disciplinaire, devenue archaïque, du Concile de Trente.

Le diplôme du baccalauréat, obtenu par les élèves de la Maîtrise et des autres Petits Séminaires, n'aurait de valeur légale que pour donner accès aux Facultés de Théologie, mais, non pas, pour donner accès aux autres écoles ou Facultés ni aux carrières profanes.

Comme dédommagement à ce compromis anti-libéral, le Gouvernement, par le Ministre de l'Intérieur, assurait le Cardinal qu'il le comptait, à l'avenir, dans la distribution des huit mille bourses de cent cinquante francs chacune, qu'il venait d'attribuer aux Petits Séminaires.

A peine cette œuvre était-elle ainsi organisée, que la mort du Cardinal en arrêta l'essor et amena même la disparition des jeunes gens rassemblés par les soins : *Statim dispersus est pusillus grex.*

(A suivre.)

Abbé MONNIER.

Comptes du Trésorier

Année 1929

RECETTES

En Caisse	302 fr.
Cotisations reçues jusqu'en juillet 1930...	1.135 »
Intérêts du capital	370 »
	<hr/>
	1.807 »

DÉPENSES

Impression et frais des bulletins	932 fr.
Prix de l'Association	100 »
Frais du Banquet	1.000 »
Frais de bureau	43 »
	<hr/>
	2.075 »

BALANCE

Dépenses	2.075 fr.
Recettes	1.807 »
	<hr/>
Déficit	268 »

Le Trésorier :

Chan. BRUNE.

NÉCROLOGIE

L'importance de ce bulletin ne nous permet pas de consacrer de longs articles à nos chers défunts. Nous nous contenterons donc d'une très courte notice pour chacun d'eux.

M. l'abbé JACQUEMARD

M. l'Abbé Jacquemard était né à Montfort en 1858. Après de brillantes études chez les Jésuites de Dole, il entra au Grand Séminaire de Besançon et fut ordonné prêtre en septembre 1882. Envoyé à Ornans, il y professa les « Humanités ». Mais ses aptitudes le désignèrent à M. le Vicaire général Dubillard pour les cours des « Hautes Études ». Il revint donc à Besançon où il obtint sa licence ès-lettres. A ce moment, de graves difficultés familiales l'obligèrent à solliciter divers emplois dans les grands collèges de Paris. Ses relations, ses voyages pendant les vacances, comme aussi son goût prononcé pour l'étude lui permirent d'acquérir une culture universelle. A 38 ans, il prend des leçons de mathématiques et d'allemand !

Ramené par la guerre au diocèse de Besançon, nous l'avons connu fin lettré, narrateur incomparable, observateur toujours attentif, professeur à la page. Les qualités de son cœur égalaient celles de son esprit. Confrère simple, bon, se pliant à toutes les difficultés de la vie de communauté, il se plaisait dans la société de ses confrères à qui sa verve intarissable apportait toujours la note de saine et franche gaieté.

Frappé subitement d'une attaque de rhumatisme, lui qui depuis plus de 45 ans n'avait pas eu un jour de maladie, il se trouva si fort démoralisé qu'aucune réaction salutaire ne put assurer son rétablissement. Il se retira alors auprès de sa sœur à Arc-et-Senans et se prépara pieusement à la mort qui survint au dernier jour de 1928.

Les prières de ses collègues et de ses élèves ne lui ont point manqué, Dieu veuille qu'unies à toutes celles des Associés, elles lui aient déjà ouvert les portes du paradis.

G. M.



M. l'Abbé MATHIEU

La Maîtrise laisse-t-elle à ce point son empreinte sur ceux qu'elle a formés qu'on trouve chez tous, malgré la divergence des milieux et des ministères, les mêmes notes, disons les mêmes

vertus, caractéristiques : bonté et affabilité de caractère, dignité et correction dans la tenue, amour des belles cérémonies liturgiques ? En tout cas, nous relevions déjà l'année dernière, ces nobles qualités dans la personne de M. le chanoine Jouffroy ; qui se refuserait à les reconnaître chez son ami, l'aimable et souriant M. Mathieu, curé de Saône ? Les prêtres de cette génération n'étaient ni des militants ni des hommes d'œuvres. Les luttes étaient toutes pacifiques ; la liturgie en était à peu près l'unique enjeu. On rompait des lances à coup de pamphlets et de bons mots. Les vénérés chanoines n'étaient pas les moins belliqueux. Il y avait les Romains et les Bisontins. L'un d'eux faisait intervenir Corneille :

Je rends grâce aux dieux de n'être pas Romain...

La réplique ne se faisait pas attendre :

Si vous n'êtes Romain, soyez digne de l'être...

C'est au milieu de ces querelles liturgiques qui rappelaient assez « le Lutrin » que le jeune Mathieu, Jules-Eugène-François-Auguste, fit ses classes à la Maîtrise, en grande partie sous la paternelle direction du bon M. Bourgoïn.

Il était né à Membrey, le 7 janvier 1852, au sein d'une famille nombreuse et sincèrement chrétienne. Son père qui exerçait la profession de peintre vint se fixer à Besançon, autant pour l'éducation de ses enfants que pour l'exercice de sa profession. Il mit son fils Jules à la Maîtrise vers l'âge de sa première Communion. L'enfant se montra pieux, intelligent, d'un caractère aimable et quelque peu artiste. Le milieu était propice pour le développement de ces heureuses qualités. Certes, tout n'était pas parfait dans cette école archiépiscopale. Les programmes n'étaient pas chargés. On ne parlait pas alors de baccalauréat. Mais en réalité, il n'en était guère différemment dans les autres écoles ecclésiastiques du diocèse. On visait surtout à faire des prêtres avec les connaissances adaptées aux nécessités de l'époque.

La Maîtrise avait toutefois cette particularité — c'était d'ailleurs sa raison d'être — qu'elle donnait une place considérable au chant et aux cérémonies. Le Cardinal de Rohan et le Cardinal Mathieu la couvraient d'une affection toute paternelle, et rien n'était négligé pour qu'elle fit honneur à sa mission. Le régime tenait de la famille plus que de la communauté.

C'est dans ce milieu, dans ces conditions, sous cette formule que le jeune Mathieu reçut cette formation qu'il garda toute sa vie.

Ordonné prêtre le 2 septembre 1877, il est nommé vicaire successivement : à Breurey-les-Faverney, à Morre, à Saulx,

puis curé de Bresilley en 1882, d'Auxon-Dessus, en 1890, de Saône en 1897, laissant dans ces différents postes le souvenir d'un prêtre pieux, fidèle à tous ses devoirs, serviable envers tous, d'une correction exemplaire, prêchant, catéchisant, officiant à la perfection. En digne élève de la Maîtrise, il aimait la beauté de son église, et la splendeur des cérémonies. Ses relations avec le RR. PP. Trappistes d'Accey et de la Grâce-Dieu étaient bien connues ; il savait en profiter pour faire officier pontificalement les Révérendissimes Abbés. Il avait alors l'illusion d'être encore à la Cathédrale.

Signalerai-je ce qu'on lui a reproché comme une faiblesse ? On le voyait souvent à Besançon. En effet, il aimait passionnément son vieux Besançon. Où était le mal ? Sa famille y habitait. La Maîtrise était là. Il y comptait ses meilleurs amis. Rien n'était même plus touchant que ce culte qu'il avait voué à sa petite patrie. Certes, il ne fut pas un ambitieux. On pouvait le rencontrer sur les trottoirs, on ne le trouvait guère dans les antichambres archiépiscopales.

Il aimait ses paroissiens jusqu'à la fin, et ses paroissiens le payaient de réciprocité.

On peut dire qu'il est resté sur la brèche jusqu'à l'épuisement final. Cloué sur son lit par une douloureuse paralysie, ne pouvant plus exercer son ministère, obligé d'accepter les services de ses confrères, il se résigna enfin, par nécessité et par obéissance, à quitter son presbytère de Saône et à accepter l'hospitalité et les soins dévoués de ses nièces. On l'emmena à Dole. Ce départ lui fut très douloureux, c'était un peu l'exil, bien que sa famille se fut appliquée à le lui rendre aussi doux et aussi choyé que possible.

C'est là qu'il mourut pieusement le 13 décembre 1929. Ses obsèques furent dignes. Le Clergé de la ville et des environs se fit un devoir d'y assister. Celui de Besançon y fut noblement représenté par M. le chanoine Brune, supérieur de cette Maîtrise qu'il avait tant aimée, par M. l'Archiprêtre de la Cathédrale, originaire de son ancienne paroisse d'Auxon-Dessus, par M. l'abbé Boilloz, son successeur à Saône.

Besançon et Saône avaient envoyé aussi des délégations d'amis et de fidèles paroissiens : touchant témoignage rendu à sa mémoire, et douce consolation pour les membres de sa famille.

Que, du haut du ciel, il n'oublie pas la Maîtrise et veille à son recrutement !

E. M.

M. l'Abbé PERRUCHE

M. l'abbé Louis Perruche était né à Trépot le 11 février 1881. Il demanda lui-même à ses parents de l'envoyer au Séminaire d'Ornans, ce qu'ils firent avec joie. Ordonné prêtre en 1905, il fut nommé professeur à la Maîtrise où il resta jusqu'au moment de la Séparation, soit un an et quelques mois. Vicaire ensuite à Lomont, il recevait sa nomination de curé d'Athose quelques semaines avant la mobilisation. Le soir même de son installation, il rejoignait son régiment. L'abbé Perruche très pieux et très mystique, crut après la guerre que sa véritable vocation l'appelait à la vie monastique. Il tenta donc un essai chez les moines de Lérins. Cet essai fut négatif. L'abbé Perruche revint alors à Athose où il se donna tout entier à ses chers paroissiens. Pendant dix ans, il édifia ces âmes qui lui étaient très attachées, par ses vertus sacerdotales, par son zèle pour les œuvres, par sa recherche des vocations, par son dévouement pour tous et par la résignation avec laquelle il endura la maladie qui le conduisit lentement au tombeau.

Il fut vraiment un ami dévoué de notre maison et il le prouva de la meilleure des manières : en travaillant au recrutement de la Maîtrise. A ses obsèques, auxquelles assistaient 41 prêtres, dont 5 chanoines et 2 archiprêtres, la Maîtrise fut largement représentée par son Supérieur et deux de ses professeurs.

L'association tout entière conservera le souvenir de ce bon prêtre et le recommandera à la Miséricorde divine.

G. M.



M. l'Abbé MONNEUR

M. l'abbé Monneur était né à Abbans-Dessus, le 3 juin 1856. Il n'entra à la Maîtrise que fort tard et si le Séminaire de Favorney avec sa section des « Celeres » eût alors existé, il est certain que nous n'aurions pas eu à le compter parmi nos « anciens ». Le service militaire auquel il fut astreint le retarda encore, si bien que ce ne fut qu'à 32 ans qu'il reçut la prêtrise. D'abord vicaire à Dampierre-sur-Linotte, puis curé de Cusance, il vint ensuite à Fontain où il devait terminer sa vie après 25 ans de ministère.

Timide, effacé, mais d'un dévouement sans bornes, ce saint prêtre se donna tout entier à sa paroisse. Mais s'il aima profondément ses paroissiens de Fontain, il eut aussi à exercer son zèle apostolique dans des binages fort pénibles. C'est ce qu'a fort

bien fait remarquer M. le Maire de Fontain, dans le magnifique discours qu'il prononça sur la tombe de son très regretté pasteur : « Pendant la guerre, dit-il, il étendit son ministère aux communes de Pugey et de Beure, sans parler du hameau de la Chapelle-des-Buis. » Et la guerre finie, c'est encore à lui qu'incomba la charge de veiller sur le Sanctuaire si cher au cœur de tous les Bisontins.

Le courage extraordinaire, dont fit preuve le vaillant apôtre durant sa dernière maladie, la paix surnaturelle qui se reflétait sur son visage, furent sans doute les premiers fruits de l'édifiante piété de toute sa vie. Mais n'était-ce déjà pas le signe avant-coureur de l'éternel bonheur que Marie réservait à celui qui sur terre fut toujours son fidèle et zélé serviteur ?

G. M.



M. l'Abbé Michel PFANZELTER

M. l'abbé Pfanzelter, curé de Miserey, décédé le 10 février 1930, était lui aussi un humble. Et cette humilité, il voulait qu'elle l'accompagnât jusque dans la tombe. Il avait, en effet, exprimé formellement à son frère, M. J. Pfanzelter, son désir, qu'aucun article ne parût sur lui, lorsqu'il ne serait plus. Respectueux, quoique très contrarié de cette décision, nous n'avions pas l'intention de passer outre si M. J. Pfanzelter ne nous y avait autorisé.

M. l'abbé Pfanzelter aimait trop la Maîtrise où il avait été professeur jusqu'en 1907 après avoir passé quelques années comme vicaire à Baume, puis comme professeur de sciences, à Vesoul, pour que nous ne lui consacrons au moins quelques lignes.

Tout à la fois père spirituel de la Maîtrise et maître des cérémonies à la cathédrale, l'abbé M. Pfanzelter, enfant de Besançon se sentait heureux dans ses fonctions qui l'attachaient à sa ville natale. Il fallut la Séparation pour faire de lui un curé. Mais tout son zèle paroissial n'arriva pas à éteindre en lui le professeur. M. Pfanzelter, ancien élève des Frères, avait cet avantage sur beaucoup de ses confrères, d'avoir le diplôme du Brevet Supérieur, aussi M. le chanoine Gaillard, toujours à l'affût des compétences, trouva-t-il dans le curé de Miserey un précieux auxiliaire pour ses examens trimestriels dans toutes ses écoles primaires et primaires supérieures.

Toujours très attaché à la Maîtrise à laquelle ses goûts personnels, ses talents, sa vocation lui faisaient souvent rêver, le bon M. Pfanzelter sut, malgré tout, se faire, comme l'a très bien dit Son Éminence : « affable envers tous, aimant à rendre service jusque dans les plus petites choses ». Ses paroissiens l'ont compris

et, au jour de ses obsèques, ils lui donnèrent des preuves tangibles de cette reconnaissance sincère et profonde qu'ils sauront lui garder.

J'ai terminé. M. J. Pfanzelter, en m'autorisant à écrire ces quelques lignes, ajoutait : « Je ne crois pas que demander des prières pour lui, soit manquer à ses dernières volontés, voyez donc ce que vous pouvez faire en ce sens, sans éloges, que mon frère n'eut pas aimés. »

Pour notre cher associé, si fidèle dans son amitié envers nous, nous aurons, chers confrères, nous aussi, la fidélité dans le souvenir et la prière.

G. M.

AVIS

Le Secrétaire a utilisé pour la première fois, l'an passé, un Compte postal, afin de recueillir les souscriptions des Associés. Ce mode de paiement a donné des résultats fort appréciables, aussi est-il bon de rappeler dans l'intérêt de tous, le numéro de ce chèque.

Chèques Postaux : Dijon. N° 266.23

Le Secrétaire :

G. MAUVILLY.



